



# CHARTRE ENGAGEMENTS RSE

La performance d'**AQUAPRO IDF** est étroitement liée à celle de nos clients, prestataires de service et fournisseurs (ci-après nommés « partenaires »). La sélection de services innovants en matière technologique, environnementale et sociale est primordiale pour proposer & mettre en application des solutions performantes et responsables.

Notre charte RSE\* formalise les attentes d'**AQUAPRO IDF** envers ses collaborateurs et partenaires. Elle est aux fondements des relations de confiance que nous souhaitons établir.

## DE L'ÉTHIQUE DANS NOS AFFAIRES

Les collaborateurs d'**AQUAPRO IDF** et leurs partenaires ont pour principe de base la loyauté afin d'instaurer et de maintenir des relations de confiance durables.

**AQUAPRO IDF** demande à ses collaborateurs et ses partenaires de conduire ses activités dans le respect des principes d'honnêteté et d'équité, conformément à la réglementation applicable et de s'engager dans toutes les actions visant à lutter contre la corruption, la complicité et la concurrence déloyale dans les transactions commerciales.

## LE RESPECT DES DROITS HUMAINS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

L'équité et le respect des droits humains doivent être la priorité de tous.

**AQUAPRO IDF** et ses partenaires s'engagent à respecter les principes suivants :

- Liberté d'association, de protection du droit syndical et de négociation collective dans le respect de la législation locale.
- Ne pas avoir recours au travail illégal et au travail forcé ou obligatoire.
- Appliquer les dispositions relatives à l'élimination du travail des enfants et à la protection des enfants et des adolescents.
- Ne pas exercer de distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale ou l'origine sociale, qui a pour effet de détruire ou d'altérer l'égalité de chances ou de traitement en matière d'emploi.

\*RSE : Responsabilité Sociétale des Entreprises

## LA PROTECTION DE LA SANTE ET DE LA SECURITE

**AQUAPRO IDF** et ses partenaires s'efforcent de maintenir un environnement sûr, afin que nos activités ne nuisent pas à la santé et la sécurité de tous les intervenants liés à l'opération et des populations locales.

Les risques liés à nos activités doivent être identifiés et évalués. Nos partenaires prennent toute mesure utile pour limiter et, dans la mesure du possible, éliminer ces risques.

## LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET ACHATS RESPONSABLES

**AQUAPRO IDF** et ses partenaires s'efforcent d'atteindre les meilleurs standards en matière de protection de l'environnement notamment en ce qui concerne la protection de la nature, le maintien de la biodiversité, l'épuisement des ressources naturelles et la gestion des déchets. Ensemble nous nous engageons à prévenir et minimiser les conséquences de nos activités sur l'environnement en prenant toute initiative mettant en avant une plus grande responsabilité environnementale.

Nous nous efforçons de limiter les nuisances aux riverains, de réduire les consommations d'énergies, les rejets dans l'eau, l'air et le sol et les déchets générés dans les différentes étapes de nos activités, conformément aux lois et aux normes qui lui sont applicables localement.

**AQUAPRO IDF** soutient les initiatives et les innovations de ses partenaires pour prendre en compte la dimension environnementale de tous les nouveaux process, produits ou services. Nous favorisons ainsi les relations avec des partenaires partageant la même démarche d'achat responsable.

En adhérant à cette charte vous vous engagez en tant que partenaire à faire votre maximum pour respecter et mettre en œuvre ces engagements mais également à les faire respecter, dans le respect des dispositions contractuelles et de la réglementation en vigueur.

**Raison sociale de l'entreprise :**

Fais-le : / /

Signature et cachet :



[www.aquaproidf.fr](http://www.aquaproidf.fr)